

Nasso

La Paracha commence par le recensement des Léviim et leur travail, et ensuite le premier sujet qui arrive, c'est celui de la Sotah.

La parashah de la Sotah est une histoire avec une femme, et à la fin du sefer Bamidbar (Parashat Pin'has), il sera question du rôle particulier de femmes avec les cinq filles de Tselof'hod. Celles-ci font remarquer que si on ne leur donne pas une part d'héritage - comme elles n'ont pas de frère, leur père n'a pas d'héritier direct - son nom ne sera pas perpétué ; elles demandent donc une part. Moshé R' rapporte leur question à H'' qui dit qu'elles parlent juste. Elles ont vu quelque chose que Moshé R' n'avait pas vu et elles ont mérité une part dans la Torah : une partie de la Torah a été dévoilée grâce à elles.

A l'inverse, la Sotah représente une situation incertaine ; la Sotah ne parle pas : elle va seulement dire « Amen, Amen » ! Les cinq filles de Tselof'hod sont actives et la Sotah est complètement passive.

Quand on décrit ce qui se passe, on voit que les cinq filles de Tselof'hod se sont 'approchées' : *Tigrav Na* ; elles sont devenues proches. Le *qirouv*, c'est s'approcher d'H'' ; c'est un mouvement vers H''. C'est une démarche positive. C'est le même terme qui est utilisé pour Nadav et Avihou - mais qui s'approchent 'de trop' et pas de la bonne manière ...

L'étranger qui est *qarev*, qui s'approche, est passible de mort. Il y a des situations où on ne peut pas s'approcher 'de trop'. Elles s'approchent dans les règles : elles consultent Moshé R', se tiennent devant lui, les Zeqenim et les chefs de tribu. Elles voient quelque chose que Moshé R' lui-même ne voit pas.

La Sotah quant à elle, est rapprochée par le Kohen : *iqriv otah hacohen* et il la fait tenir devant H''. Ce qui se passe avec la Sotah, c'est le Cohen qui l'a fait jurer, boire... La femme est passive alors que les cinq filles de Tselof'hod produisent de la Torah.

Les sœurs parlent de leur père et disent qu'il est mort comme *Meqoshesh 'etsim hashabbath*. Elles mettent l'accent sur le fait que leur père n'était pas partisan des explorateurs : il ne s'est pas révolté contre H''. Il a fait une faute et n'ayant pas d'héritier mâle, il n'aura pas de suite dans le Klal Israël. Il a voulu montrer que les interdits de shabbat ne devaient pas être transgressés.

La procédure de la Sotah exprime une situation de doute : on ne sait pas ce qu'il en est vraiment. '*Ish Ish ...*' : normalement c'est quelqu'un de grand, pas quelqu'un de léger. Il a une femme qui a dévié du bon chemin. Et elle a perdu la confiance de son mari et elle a eu un rapport avec un autre homme. Et le mari n'en a rien su. Elle s'est isolée et s'est rendue impure. Mais il n'y a pas de témoin. Elle était consentante. Au mari vient un esprit de jalousie. Il ressent qu'il a lieu d'être jaloux et de soupçonner sa femme de quelque chose. L'autre cas, c'est qu'il avertit son épouse et lui interdit de parler avec la personne qu'il soupçonne d'avoir une relation avec son épouse, mais elle le fait tout de même. Ou encore, il a un esprit de jalousie mais elle n'a pas été adultère. Lui est jaloux à tort ou à raison ...

Il amène son épouse vers le Cohen avec une Min'hah, le qorban de la femme. C'est une offrande de farine d'orge : *se'orim* ; Il n'y a pas d'huile, ni de qetoret. C'est une offrande de jalousie, de souvenir d'une faute. Le se'or, lorge, est une nourriture plutôt pour l'animal - allusion à un comportement qui n'est pas « humain » au sens que la Torah le veut.

Le Cohen la rapproche. Le Kohen prend de l'eau sacrée dans un ustensile d'argile et de la terre, sur le sol du Mishqân. La femme est debout devant H'' ; le Cohen découvre la coiffe la femme ; la femme tend ses mains vers le haut et il dépose la Min'hah sur ses mains. Le Kohen tient le récipient avec les eaux amères mei hamarim hamearerim de la racine *Arour*, maudit - dimension de *Klalah*.

Le Kohen la fait jurer *shevou'a* : *hishbi'a otah* il la fait jurer. Il faut juste qu'elle l'endosse en disant 'Amen'. Il dit à la femme : Si un homme n'a pas eu de relation avec toi et si tu n'as pas dévié, si tu ne t'es pas embarquée dans un chemin déviant par rapport à ton mari, sois complètement propre ; tu ne seras pas affectée du tout, tu ne seras pas touchée par la malédiction des eaux amères.

Le mari lui a interdit de parler avec un homme ; il peut y avoir une simple connivence qui dérange le mari.

Et si tu as dévié et que tu as été souillée par l'adultère, si un homme a mis sa semence dans toi en dehors de ton propre mari ... - le Cohen lui fait accepter un serment de *Alah*, forme de malédiction, d'imprécation -, et que H'' fasse de toi une référence dans les malédictions au sein de ton peuple. H'' va faire en sorte que ton ventre va enfler et ton bassin s'effondrer, et ces eaux de malédiction vont entrer dans tes entrailles et cela aura cet effet.

La femme doit répondre deux fois 'Amen'. Le Cohen écrit cette malédiction sur un parchemin et va le tremper dans l'eau où l'encre va s'effacer. Le Cohen va faire boire ces eaux amères de malédiction dans l'ustensile d'argile.

Le Cohen va prendre la Min'hah qui était dans les mains de la femme et va la balancer devant H''. Comme les Biquourim, il va l'approcher sur le Mizbea'h. Le Cohen prend une partie de la pâte, dans sa main et l'arrase avec le pouce et l'auriculaire : le Komets est mis sur le Mizbea'h pour être consommé. Le reste est mangé par les cohanim. A ce moment il va la faire boire. Si la femme était adultère, les eaux vont faire leur effet et la femme va devenir un modèle d'imprécation dans le Klal Israël. 'homme sera dégagé de toute responsabilité et la femme portera sa faute Si elle est innocente, elle ne sera pas affectée négativement, elle va être enceinte.

C'est cela Torat haqenaoth, la Torah de la jalousie. C'est ce qu'on appelle une ordalie.

Si elle n'est pas adultère, cette femme va avoir un enfant. Mais quel peut être l'état d'esprit d'une femme que son mari a fait passer par une grande humiliation, une grande fatigue et une telle tension ?! A-t-elle vraiment envie d'avoir un enfant de cet homme ?! Quel est le statut de ce couple ?

Dès le moment où le mari a averti la femme de ne pas s'isoler et qu'il l'a avertie devant deux témoins ; s'il y a des témoins de l'isolement – et que rien d'autre ne se passe -, le processus est engagé ; le mari ne peut plus l'arrêter. S'il ne veut pas divorcer, ils n'ont plus le droit d'avoir des rapports ensemble. Si ils passent une nuit ensemble, la procédure ne peut plus fonctionner.

Si la procédure fonctionne, la femme est propre et le mari ne peut plus divorcer. Tout au long de la procédure la femme pourrait dire « je préfère divorcer ». Cela fonctionne avec l'hypothèse que le mari soupçonne sa femme mais veut continuer à vivre avec elle. Quand elle s'est isolée avec la personne contre laquelle il l'a mise en garde, il ne va rien lui arriver mais il va falloir passer une procédure très pénible. Dans la Guemara on fait tout ce qu'on peut pour qu'elle n'aille pas jusqu'au bout, et elle peut divorcer à tout moment avant de boire les eaux. Juste qu'en ce cas, elle ne reçoit pas le montant de la ketoubah). Ni l'un ni l'autre ne veut absolument divorcer.

Si le mari a une question, il pourrait aller voir son Rav et être apaisé ; la femme peut à tout moment arrêter et divorcer. La Guemara Sotah montre tous les efforts faits pour empêcher qu'elle ne meure.

L'idée c'est que si le mari lui-même n'est pas net, le résultat sera faussé. Le résultat sera que la femme lui reste permise ; il ne peut pas divorcer ... mais dans une ambiance pas terrible !!

Pourquoi faut-il déranger H'' pour cette question-là. Le parchemin, la Parachah contient le Nom d'H''. On va effacer le Nom d'H'' ce qui est complètement interdit ! H'' accepte d'effacer son Nom pour sauver le couple ! La procédure est dégradante, même s'il n'y a personne dans le Mishkân.

On ne sait pas si cette procédure a existé réellement . On en déduit que cela peut être une allégorie. Ce rapport entre l'homme et la femme, c'est celui entre HKBH et le Klal Israël. Quand le Klal penche vers l'idolâtrie, c'est présenté comme un adultère par rapport à H''.

Quand quelqu'un appelle H'' pour juger, le modèle c'est Sarah Iménou. Elle accuse Avraham de n'avoir pas demandé à H''. Quand H'' lui fait une promesse, Avraham répond « je n'ai même pas d'héritier ! » H'' lui promet qu'il aura un enfant, à ce moment il guérit de sa stérilité et il a un enfant avec Hagar. Sarah lui reproche : « quand tu as dit Je n'ai pas d'héritier, tu aurais dû dire Sarah et moi nous n'avons pas d'enfant et on aurait eu un enfant ensemble. Elle en veut énormément à Abraham : on rapporte qu'elle l'a battu, griffé ... Elle demande à H'' de juger entre Avraham et elle, mais cela n'a pas été bénéfique pour elle ; elle est morte bien avant Avraham. On n'appelle pas le jugement d'H'' impunément. Avant de juger, H'' regarde d'abord le dossier de celui qui appelle le jugement.

Le mari, là appelle le jugement d'H'' au lieu de régler son problème lui-même : si tu n'es plus content avec cette femme, divorce ! Cela n'a commencé que parce que lui l'a avertie et elle l'a mal pris ; elle a pu être très vexée. Elle fait l'erreur de s'isoler avec un homme ce qui est interdit. Et lui a cet esprit de jalousie.

(notes prises en shiour par A.S.)